

Sciences Humaines et sociales à finalité Professionnelle

Mention Territoires et Sociétés, Aménagement et Développement Spécialité Les Territoires de l'Urbain : aménagement et conduite de projet

RNCP7183 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341, 121
Code(s) ROME	K1404, K1802, M1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La spécialité Territoires de l'Urbain a pour objectifs de : - former à la direction, la coordination et la conduite de projets d'aménagement urbain au sein d'établissements et d'organismes publics et privés (planification territoriale, urbanisme opérationnel, diagnostics territoriaux) : collectivités territoriales, établissements publics territoriaux, sociétés d'économie mixte, services de l'Etat, agences d'urbanisme, observatoires urbains, bureaux d'études, associations, ONG, bureaux de consultation...

- préparer au concours d'ingénieur territorial (notamment à la spécialité urbanisme et paysage).
- former à la recherche sur les questions de l'urbain, de l'urbanisme et de l'aménagement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises sont les suivantes : - acquisition d'une connaissance fine des problématiques et des multiples dimensions de l'urbain : politique, économique, sociale, juridique... visant la capacité à identifier et comprendre la complexité des enjeux sociaux, territoriaux et d'aménagement, la diversité des acteurs de l'aménagement, en articulation avec la maîtrise des compétences techniques et réglementaires ;

- acquisition des méthodologies et des outils de l'analyse urbaine, et de la compréhension du fonctionnement des territoires ;
- acquisition des méthodes d'enquête en sciences sociales
- maîtrise de l'outil informatique (cartographie, traitement statistique, SIG, power point) ;
- maîtrise des outils techniques et réglementaires de l'aménagement urbain ;
- montage de dossier de programme ;
- élaboration de diagnostics territoriaux ;
- élaboration de différents scénarios d'aménagement pour une même opération d'urbanisme et capacité de mise en oeuvre du projet
- budgétisation des projets d'aménagement

- restitution, présentation, communication en situation professionnelle
- travail individuel et en équipe
- capacité à être un partenaire dans la conduite opérationnelle des projets
- capacité à l'animation d'équipes pluridisciplinaires.

La formation permet l'acquisition d'une première expérience professionnelle tout particulièrement à travers quatre importants ateliers (semestres 1, 2, 3 et 4) au cours desquels les étudiants, encadrés par des urbanistes et enseignants-chercheurs, réalisent des diagnostics territoriaux et se confrontent à la conduite de projet. Répondant à la demande d'une collectivité locale ou d'une société d'économie mixte (SEM), selon un cahier des charges précis, ces ateliers les mettent véritablement en situation professionnelle (travail en partenariat avec un technicien référent de la collectivité territoriale ou de la SEM, rencontres avec des élus). Ces ateliers se déroulent en alternance à l'université et sur le terrain et se clôturent par une présentation devant les élus du diagnostic territorial et des scénarii d'aménagement budgétisés.

La spécialisation professionnelle est consolidée dans le cadre de 2 stages de plusieurs mois en M1 (3 mois) et M2 (6 mois), dans des organismes en lien avec l'aménagement urbain ou dans des collectivités territoriales. Ces stages peuvent être réalisés à l'étranger, y compris dans les pays en développement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité : - Aménagement du territoire

- Urbanisme
- Habitat
- Développement territorial
- Environnement urbain.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'insertion professionnelle des dernières promotions s'est réalisée principalement dans les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les bureaux d'étude : -chargés d'études, chargés de mission, chargés de projet, consultants dans des métiers et des postes en lien avec l'aménagement urbain, la communication territoriale, le montage et la conduite de projet, les études opérationnelles en milieu urbain,

- chargés de mission indépendants.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 718 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 271
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	2 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

40 à 70% d'intervenants professionnels, l'implication des intervenants professionnels étant plus importante en M2 qu'en M1, avec notamment la participation de deux PAST.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP13035

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7183/>